



**Commissaires aux
Comptes Associés**

SOCIÉTÉ INSCRITE SUR LA LISTE
DES SOCIÉTÉS DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES PRÈS LA COUR
D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Isabelle Candaele

Laurent Borg

Commissaires aux comptes

Association LES ABEILLONS

Chemin Pas de Menc
83560 VINON SUR VERDON

**NOTE DE SYNTHÈSE DE L'EXERCICE CLOS LE
31/12/2020**

Mme CLEMENT Aurélie,

Suite à notre intervention au sein de votre Association dans le cadre de notre mandat de Commissaire aux Comptes, veuillez trouver ci-après une synthèse de notre mission, indépendante de nos rapports sur les comptes annuels au 31/12/2020 sans impact sur notre opinion

1. EVENEMENTS DE L'EXERCICE

Evènements significatifs de la période

Suite au Covid la crèche a fermé du 11 mars au 10 mai 2020. Puis elle a fait une rentrée avec seulement 4 ou 5 enfants jusqu'au 22 juin, et ensuite les enfants sont revenus petit à petit durant l'été. Depuis septembre la fréquentation et le taux d'occupation est redevenue normale. La crèche a fait du chômage partiel jusqu'au 30 juin 2020. Des aides ont été versées par la CAF, 17€ par place et par jour de fermeture ainsi qu'une aide de 10€ bonus par place ouverte et par jour du 11 mai au 03 juillet 2020.

Les contrats mensuels des familles ont pris fin le 31 mars 2020, puis la crèche a fait des contrats occasionnels de mai à fin août 2020. Puis a repris les contrats mensuels depuis le mois de septembre. La subvention de la mairie a été maintenue à 30K€. Toutes les charges ont été payées même pendant le confinement, pas de report de dette.

Une subvention d'investissement pour l'acquisition d'une machine à laver et d'un sèche-linge a été obtenu auprès de la CAF.

Pas de mouvement dans le personnel, cependant une animatrice en contrat aidé (CUI-PEC) est arrivée à terme en septembre, la crèche a fait un CDD classique de 20h semaine jusqu'au 23 décembre 2020.

Déroulement de la mission

Nous remercions votre expert-comptable pour son dossier et votre réactivité lors de nos contrôles.

Principales échéances

L'assemblée générale n'est pas prévue pour l'instant étant donné la situation actuelle liée à l'épidémie de Coronavirus.

2. SYNTHÈSE DES CONTRÔLES DE SUBSTANCE

CLIENTS

Le solde des comptes clients au 31/12/2020 d'un montant de 675,31€ ne présente aucune anomalie. Comme l'association tient une comptabilité de trésorerie, l'expert-comptable a pointé toutes les factures 2020 ainsi que les paiements. Au 31/12/2020, il a établi une liste des familles restantes en solde.

Suite au nouveau règlement ANC N°2018-06 du 05 décembre 2018, les prestations familiales de la CAF sont désormais comptabilisées dans des comptes 73 au lieu des comptes 706. Il s'agit de concours publics.

De ce fait, la revue analytique des comptes de produits doit être retraités. Nous allons regarder la variation des adhésions et des participations familiales.

Les participations familiales et les ventes de marchandises sont en baisse de 23K€. Ce qui est cohérent avec la crise sanitaire. La crèche a fermé ses portes du 11 mars au 10 mai, puis seulement 4 ou 5 enfants jusqu'au 22 juin. C'est à partir du mois de septembre que la fréquentation a repris.

Le montant total de la participation familiale s'élève à 52K€.

Nous avons rapproché les participations familiales avec le logiciel de facturation et il ne présente aucune anomalie.

En 2020, les cotisations des familles totalisent 1650€ avec une cotisation de 50€ votée en assemblée générale, soit 33 adhérents sur l'exercice.

STOCKS

La crèche comptabilise un stock de 134€ de couches au 31/12/2020.

IMMOBILISATIONS

La crèche a fait l'acquisition d'un lave-linge et d'un sèche-linge de 11Kg pour un montant total de 2420€. Ils sont amortis sur 5 ans.

Une subvention d'investissement a été accordée par la CAF pour un montant de 1920€.

TRESORERIE

La trésorerie est en augmentation de 32K€, ce qui est cohérent avec le résultat.

Elle totalise 135K€ au 31/12/2020 dont 77K€ placés sur un compte livret au Crédit Agricole.

Nous avons reçu le retour de la circularisation du Crédit Agricole, les soldes bancaires sont validés et aucun engagement n'est donné.

Nous relevons qu'il n'y a pas de personne habilitée à faire fonctionner les comptes et que le président est M. PRIVAT Edouard. Ces modifications ont été faites début mars 2021.

Les produits financiers des comptes placés ont rapporté 431€.

FOURNISSEURS

L'association tient une comptabilité recettes-dépenses, de ce fait aucune facture fournisseur n'est enregistrée.

Les frais généraux liés à la crèche sont en légère baisse de 4K€. L'ensemble des frais totalisent 18K€ sur l'exercice.

Nous avons effectué une revue analytique des charges sur l'exercice sans relever d'anomalies quant à la réalité de ces postes parmi nos sondages. Simplement pour commentaires :

Augmentation des produits d'entretien de 1,4K€ suite à la crise sanitaire avec l'achat des masques et des produits détergents. Baisse des achats des couches (1K€) et des achats de petits matériels (1,8K€).

PERSONNEL

Les salaires sont soldés au 31/12/2020, il reste simplement un solde de 4,36€ à régulariser sur 2021.

L'association a obtenu une aide au Covid de 5033€. Cette aide a été imputée sur la DSN d'octobre 2020 et il reste un solde de 760€ qui sera imputé sur 2021.

Sur le compte de la caisse de retraite nous relevons un trop payé de 569,19€. Cette somme sera régularisée sur 2021.

La masse salariale chargée est en baisse de 28K€, dont 21,5K€ de salaires bruts. Elle totalise 170K€ sur 2020.

L'association a fait appel au chômage partiel, nous constatons que l'expert-comptable a enregistré les salaires bruts dans un compte 428700 pour un montant de 18K€. Mais ce compte est soldé au 31/12/2020.

Les autres charges de personnel enregistrent les chèques cadeaux des salariés 900€.

FONDS PROPRES

Le résultat de l'exercice 2019 a été affecté au compte de fonds associatifs, ils ressortent à 114 300,69€ après l'affectation. Le PV d'AG du 22 septembre 2020 ne mentionne pas l'affectation du résultat.

La crèche a obtenu une subvention d'investissement pour l'achat du lave-linge et du sèche-linge pour un montant de 1920€. Cette subvention a été correctement réintégrée.

FISCALITE

La formation professionnelle continue sur l'exercice s'élève à 4K€. Le montant est correctement comptabilisé et conforme au bordereau.

La taxe sur les salaires a été correctement déclarée sur le site des impôts, elle n'est pas redevable.

PROVISIONS

La crèche a ajusté l'indemnité retraite de 2K€ pour une salariée de 62 ans. Le service social a fait une estimation qui ressortait à un montant d'environ 5800 €, ils ont arrondi à 6000 euros soit 2000 euros de provision en 2019, 2000€ en 2020 et le solde sera supporté sur 2021.

SUBVENTIONS ET FINANCEMENTS

Nous constatons que le montant de la PSU CAF et MSA s'élève à 110K€ sur l'exercice contre 130K€ sur 2019 soit une baisse de 20K€.

Cette baisse est compensée par l'aide exceptionnelle versée par la CAF pour le Covid de 21 763€.

Nous avons rapproché les données du logiciel DEFI avec les données utilisées au calcul de la PSU et aucune anomalie n'est décelée.

La PSU est de 5,66€ sur 2020 contre 4,77€ en 2019. La PSU CAF est comptabilisée pour un montant total de 107K€ sur l'exercice avec un solde à recevoir de 27K€ qui a été correctement calculé.

Le taux de facturation est en amélioration suite à la crise sanitaire, il est à 104,75% sur 2020. Les heures ont été facturées au plus proche de la réalité.

Le nombre d'heures réalisé et déclaré à la CAF pour 2020 est de 27 796 contre 41 876 heures en 2019. Le pourcentage de famille CAF est de 97,42%.

Aucune aide COVID n'a été demandé pour le deuxième confinement.

Les subventions sont en augmentation de 21,6K€, elles totalisent 62,2K€ sur l'exercice. Après une revue analytique des comptes nous constatons le maintien de la subvention de la mairie de 30K€, une baisse des aides contrats aidés de 4,7K€ mais le versement exceptionnel de la CAF pour le Covid de 22K€.

Comme indiqué lors de notre précédente synthèse, il y a lieu de comptabiliser les aides contrats aidés dans les comptes 791 et non en 740.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les charges supplétives sont comptabilisées en compte 87 pour un montant de 52K€. Il s'agit des repas, des loyers, de l'entretien des extérieurs fait par la mairie de Vinon.

3. SYNTHÈSE DES VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

3.1. Conventions règlementées

Nous n'avons pas identifié de convention règlementée dont nous n'aurions pas été préalablement avisés par l'entité et ses conseils juridiques.

3.2. Autres vérifications

Aucune anomalie significative n'a été détectée au cours des autres vérifications spécifiques menées pour la mission 31/12/2020.

4. CONCLUSION

4.1. Opinion

Notre rapport sera un rapport sans réserve.

4.2. Justification des appréciations

Pas de mention spécifique.

4.3. Vérifications et informations spécifiques

Nous sommes dans l'attente du rapport d'activité.

5. SUIVIS DES AIDES DE LA CAF

Reconstitution de l'aide CAF	2020	2019	2018
Heures réelles	27237,25	39276,00	35901,75
Heures facturées	28 531,70	41 876,00	38 316,20
Taux de facturation	104,75%	106,62%	106,73%
PSU Plafond	5,66	5,61	5,61
PSU exercice	5,66	4,77	5,25
PSU prise en charge	5,66	4,77	5,25
Montant attendu	161 489	199 749	201 160
Déduction de la participation des parents	51 918	72 775	68 695
Sous -total	109 571	126 973	132 465
RATIO MSA/ CAF	97,42%	100,00%	100,00%
Montant pris en charge par la CAF	106 744	126 973	132 465
Places de concertation	662	572	315
Montant demandé à la CAF	107 406	127 545	132 780
SUBVENTION de la Mairie	30 000	30 000	30 000
Total charges	246617	283589	285873
Prix de revient	9,05	7,22	7,96
Prix de revient plafonné	8,58	8,5	8,5
Taux de remplissage			
capacité	20	20	20
Nombre de jours	206	226	226
plage horaire	11	11	11
Capacité en heures	45320	49720	49720
Taux de remplissage heures réelles	60,1%	79,0%	72,2%
Taux de remplissage heures facturées	63,0%	84,2%	77,1%

Isabelle CANDAELE
AJC AUDIT
Commissaire aux Comptes

AJC AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
L'Agora - Bât. A8

Chemin Champ de Prunier - 04100 MANOSQUE